

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

HÔTEL DES ALPES – GRÉOUX LES BAINS

1. Conditions de réservation

Toutes les réservations doivent être garanties avec une carte bancaire valide à la date de départ du séjour du client réservataire. Toute réservation par internet ou téléphone, de même que tout paiement effectué par carte bancaire virement ou chèque vaudra acceptation des présentes conditions générales de vente, sauf conditions de vente particulières indiquées sur le site internet.

En validant les conditions générales de vente lors du processus de réservation, le client est alors lié, et son acceptation ne peut être remise en cause, sa commande devient ferme et irrévocable.

Séjour de 1 à de 2 nuits : débit de la carte bancaire du montant de la 1ère nuit à la réservation.

Séjours de 3 nuits et plus en hébergement seul : le montant des arrhes à verser (par carte bancaire, virement ou chèque) correspond à 30% du montant total du séjour sur la base hébergement seul.

Séjours de 3 nuits et plus en demi-pension : le montant des arrhes à verser (par carte bancaire, virement ou chèque) correspond à 30% du montant total du séjour sur la base de la demi-pension.

Offres spéciales : le montant total du séjour est débité sur la carte bancaire à la réservation. Pas de modification ou annulation possible.

La réservation ne devient définitive qu'à réception des arrhes, dès lors, l'hôtelier adresse au client une confirmation de réservation.

Réservation avec dépôt d'arrhes : Si le client n'a pas pris possession de sa chambre à la date convenue, l'hôtel se trouve libéré de tout engagement à compter du lendemain et les arrhes lui restent acquises.

2. Tarifs

Tous les tarifs s'entendent TTC, sauf taxe de séjour.

Les tarifs applicables sont ceux figurant sur le site internet www.hoteldesalpes04.fr, ils sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Si vous bénéficiez d'une réduction, prière de vous munir d'un justificatif.

3. Modalités de Paiement

La facture finale doit être acquittée au plus tard le jour du départ du client.

Les arrhes parvenues sont déduites de la facture finale si la réservation a été respectée dans son intégralité.

Toute dépense ne faisant pas partie du descriptif des forfaits est en supplément.

Les prestations non consommées faisant l'objet d'un forfait ne donnent pas lieu à une déduction, sauf accord avec l'hôtelier.

Dans le cadre de plusieurs séjours, les arrhes versées seront déduites sur la dernière facture.

Le système de réservation est sécurisé et le numéro de carte de crédit client ainsi que ses données personnelles sont sécurisées.

4. Garantie de Réservation

La réservation est confirmée et garantie après enregistrement du type, du numéro et de la date d'expiration de la carte bancaire du client et du nom inscrit sur celle-ci, à titre de garantie. La réservation prend effet à partir de 16 heures le jour de l'arrivée du client et se termine à 12 heures le jour du départ. Si le client désire prendre possession de sa chambre avant 16 heures, l'hôtelier mettra tout en œuvre pour satisfaire sa demande.

5. Modification de réservation

Toute modification de réservation doit faire l'objet d'une demande directement auprès de l'Hôtel, soit par téléphone soit par email. Cette demande de modification ne sera effective que lorsque l'hôtel vous aura confirmé son acceptation.

6. Départ anticipé du client

Les arrhes ne seront pas déduites de la facture. L'hôtel peut réclamer le paiement du prix total de la réservation convenue si le client quitte l'hôtel de sa propre initiative avant la date prévue. Par application de l'article 2102 du code civil, le client ne peut s'opposer à la rétention de ses bagages s'il refuse de payer.

7. Annulation de séjour

Toute réservation effectuée via un site de réservation en ligne, doit être annulée par le client sur ce même site internet.

Annulation séjour de 1 à 2 nuits : Sauf indication lors de la réservation (Offre promotionnelle, conditions particulières...) les réservations peuvent être annulées sans frais jusqu'à 24 heures avant la date de séjour (soit 14h, heure locale jour J-1). Au delà, la carte sera prélevée du montant de la 1ère nuit.

Annulation de séjour supérieur ou égal à 3 nuits (en hébergement seul ou en demi-pension) :

- Si la réservation est annulée au moins 30 jours avant la date de séjour (date de courrier d'annulation du client faisant foi), l'hôtelier rembourse l'intégralité des arrhes versées.
- Si la réservation est annulée entre 30 jours et 7 jours avant la date de séjour (date de courrier d'annulation du client faisant foi), les arrhes versées restent à disposition du client pour une réservation ultérieure, pendant 1 an. Au-delà, les arrhes versées restent acquises à l'hôtelier (art. n°1590 du code civil).
- Si la réservation est annulée moins de 7 jours avant la date de séjour, les arrhes versées restent acquises à l'hôtelier (art. n°1590 du code civil).